

Tout Personnel

Novembre 2012 – N°100

CTC du 8 novembre 2012

Pour commencer, le DG évoque quelques points divers :

- Création d'un comité d'éthique dans lequel seront présents des personnalités externes, première réunion programmée le 19 novembre 2012.
- Le budget 2013 sera présenté au CA du 12 décembre 2012.
- Le DG prétend qu'il faut consolider l'établissement ONF et que le débat sur la rémunération des services rendus par la forêt pourra avoir lieu l'année prochaine à l'occasion des discussions à propos de la future loi d'avenir de la forêt et de l'agriculture.

1) Information en vue de la consultation sur le projet de mise en œuvre de la diminution des effectifs dans le cadre du contrat d'objectifs et de performance Etat/ONF/ FNCOFOR 2012-2016

Le DG nous présente un document d'information sur la mise en œuvre de la diminution des effectifs dans le cadre du Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) : 24 pages pour tenter de noyer le poisson des 743 suppressions de postes (dont 563 fonctionnaires). Ce document sera décliné dans les territoires.

Pierre-Olivier Viné, euh pardon, Pascal Viné a réaffirmé avec force sa conception du maillage territorial :

- Le maillon élémentaire est l'UT et non plus le triage ;
- L'activité de l'UT n'est pas la somme de l'activité des triages ;
- Le chef de triage n'est pas le correspondant du maire : il y aura un référent maire ;
- En 2016, il ne restera que 310 UT sur les 347 actuelles, pour 4 millions d'ha ;
- Suite à notre demande de connaître le nombre de triages qu'il compte supprimer, ils affirment qu'il n'y a pas d'objectifs chiffrés ; l'UT type comprendra entre 7 et 10 agents.

Si nous faisons le calcul, on obtient entre 2170 et 3100 triages en 2016. Vous apprécierez le niveau de précision de la DG...

Nous avons déjà vu les déclinaisons pour certains territoires c'est essentiellement le maillage territorial et les personnels de soutien qui vont subir les suppressions de postes (exemple en Alsace : sur 58 postes supprimés, 41 postes en UT et 17 pour le soutien. Le reste pour les Cadres...).

Le COP du DG suit la même ligne que le PPO1 et PPO2. Depuis 2002, les effectifs d'agents patrimoniaux et de personnels de soutien ont baissé de 20%, ceux de techniciens (Cate compris) ont baissé de 8%. Dans le même temps, les emplois de cadres ont augmenté de 8% chez les techniques et de 34 % chez les A administratifs (alors qu'il y a eu très peu de promotions internes) !.

	effectifs par corps au 31/12/2002		effectifs par corps au 31/12/2011	
Emplois Dir. GR2	0	5644,7	40	4828,6
Emplois Dir. GR1	0		18	
IPEF (ex IGRF°)	119,1		80,1	
IAE	484,9		511,6	
CATE	0		490,6	
TSF	1 296,90		708	
TO	0		2 960,50	
C Tech	3 743,80		19,8	
Emplois Dir. GR2			4	1357,6
Emplois Dir. GR1			0	
A Adm	154,7	1589,4	204,8	
B Adm	398,5		719,3	
C Adm	1 036,20		429,5	
	7234,1		6186,2	

Source : onf

Notre réaction ne s'est pas fait attendre : « *Faut que ça saigne ! Il faut tailler dans la bête. La mise en musique que vous nous proposez, prouve que l'audit socio-organisationnel n'a servi et ne servira à rien ! La philosophie du document vise à expliquer que l'on va faire plus avec moins de personnes. C'est sans doute pour cela que la question de la qualité y est absente. Cela prouve une chose, c'est que nous sommes tous conscients que le service rendu à la forêt va encore se dégrader.* »

A noter, que contrairement aux engagements du DG, il y aura bien des suppressions sèches de postes et des mobilités obligatoires. En effet, le document présenté prévoit des mesures d'accompagnement pour les personnels dont les postes seront supprimés. Et quelles mesures ! La mise en place de « conseillers d'accompagnement (1/DT) » chargé du « parcours de formation nécessaire au nouveau positionnement » !!!!

Ou encore un « accompagnement logistique » qui consistera entre autres en la « recherche de solutions d'emploi pour le conjoint »... !!! Tout le monde y croit dans le monde des bisounours...

Mieux encore la direction envisage de proposer aux personnels administratifs de catégorie C dont le poste serait supprimé, d'accéder à des postes de catégorie B TOUT EN RESTANT C. La direction réitère exactement la même connerie que celle faite en 2002 ! Alors que dix ans n'ont pas suffi à régler la situation de tous les C concernés, et que les dégâts humains sur les personnels sont considérables.

Malgré le rejet unanime de toutes les organisations syndicales, le DG s'entête à décliner le COP en organisant la suppression des postes tout en s'asseyant sur les résultats catastrophiques de l'audit.

Focus sur un point particulier : « la stratégie nationale travaux »

Changement de cap complet, après la frénésie PODienne d'achats de gros matériels en interne, et maintenant que tout est acheté, on reviendrait à l'externalisation des travaux mécanisés. Et pour les travaux d'exploitation, il restera dans l'histoire que ce DG aura signé la fin de la régie alsacienne. En effet, il a décidé de plafonner à 50 % au maximum les volumes de bois vendus façonnés...les intéressés apprécieront !!!

2. Présentation du bilan patrimonial.

La DTGB nous présente pour information l'épais bilan patrimonial des forêts domaniales. La deuxième édition de ce document, mis en ligne sur onf.fr, est la synthèse de 42 indicateurs de gestion durable de la forêt domaniale métropolitaine (périodicité quinquennale). Cet outil sert aussi au pilotage des objectifs du COP (du volume sur pied par ha, par exemple).

Le SNUPFEN regrette que, pour la très grande majorité des données, nous ne puissions comparer ces chiffres à ceux du précédent bilan. En effet, l'échantillonnage de l'IFN est bien faible, et leur changement de méthode depuis la dernière campagne d'inventaire, a eu pour conséquence de réduire la fiabilité des résultats. C'est pourquoi l'utilisation de ces données de cet outil, pour le pilotage, ne nous paraît pas pertinente.

3. Information sur le projet de nouvelle instruction relative aux marteaux forestiers complétant l'instruction INS-09-T-69 sur les modalités de désignation des coupes et le contrôle de l'exploitation.

L'administration ressent le besoin de réduire le nombre de marteaux et va donc nous proposer, au premier trimestre 2013, un projet d'instruction sur le sujet. Celui-ci sera également présenté au CCHSCT pour tenir compte du volet sur les troubles musculo-squelettiques (fréquence et utilisation des marteaux). Le SNUPFEN apprécie le fait que la concertation se fasse en amont du projet et ne manquera pas d'être présent sur le dossier.

4. Point sur le déploiement de Teck-Séquoia

La mise à l'ordre du jour de ce point a été demandée par le SNUPFEN afin de dénoncer les nombreux dysfonctionnements de ce logiciel observés dans les régions tests par nos collègues tant administratifs que techniques (saisie des programmes de travaux).

Pour affronter nos critiques, l'administration a invité pas moins de 4 experts sur le sujet, dont 2 directeurs centraux (DMD et systèmes informatiques) !

Pour ces spécialistes, la majorité des problèmes bloquant ont été corrigés et on entre à présent dans une phase d'amélioration de l'ergonomie. Selon nous, au contraire, il y a encore beaucoup de problèmes de fond à gérer... Pour preuve, les gens sont obligés d'adopter en permanence des stratégies de contournement afin de pouvoir continuer à travailler correctement ! Nous dénonçons également le côté kafkaïen de certaines directives d'applications territoriales en la matière ...

En marge du débat, ont été évoqués les relations parfois difficiles entre agence travaux et territoriales. Sur cette question plus politique que technique, le DRH n'a apporté aucune réponse...

5. Points divers :

- a. **Bois stockés suite à la tempête Klaus** : intervention du chef du département commercial bois, Benoît Cuillier

Suite à la tempête Klaus en 2009, l'Etat a demandé exceptionnellement à l'Office de racheter sur coupe les bois chablis des communes pour les revendre et/ou les stocker sous aspersion (entre 300 et 400 000 tonnes). L'Office s'est également chargé du nettoyage des parcelles sinistrées et, à ce titre, a perçu les subventions post-tempête.

Bilan matière fourni pour la préparation de ce point : malheureusement, ce bilan s'est avéré approximatif.

Bilan financier : Benoît Cuillier nous explique que le bilan d'étape financier de l'opération ne pourra se faire qu'après la vente du dernier m3 de pin soit aux alentours de 2015-2016...

Au doigt mouillé, il déclare que, même si la vente des bois sera déficitaire à terme, la manne financière des subventions servant au nettoyage des parcelles, compensera ce déficit. Si bénéfice global, il y a, il sera partagé avec les communes sinon l'ONF assumera, à lui seul, le déficit.

b. Demandes et interventions du SNUPFEN

Nous réitérons notre demande d'obtenir :

- la liste des cabinets et conseils d'audit au service de l'ONF et leurs coûts.
- la lettre de mission du directeur général à la nouvelle inspectrice Hygiène et Sécurité.
- **Sur le NES B technique** : nous insistons pour que ce dossier aboutisse le plus tôt possible. Il est de la responsabilité du DG de tout mettre en œuvre pour qu'il puisse paraître fin 2012. Le DRH nous répond qu'il n'est pas responsable des délais de parution ministériels.
- Concernant nos collègues adjoints administratifs, nous dénonçons fermement d'une part, la décision de l'administration de ne pas reclasser tous les adjoints administratifs AAP1 qui pouvaient prétendre au 8^e échelon (2 collègues exclus), et, d'autre part, la décision de fixer la date d'effet de cette mesure au 1^{er} juillet 2013. Nous exigeons une application au 1^{er} janvier !! Il ne s'agit que de 60 €/mois/personne. A mettre en perspective des sommes annoncées pour la revalorisation du classement des postes : de l'ordre de 670 000 € qui bénéficieront essentiellement aux cadres supérieurs...on frise l'indécence : décidément nous n'avons pas les mêmes valeurs...

Prochain CTC 6 décembre 2012.